Poulets d'élevage: La FISA dément les « rumeurs »

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-02-18 21:55:56 - Vu sur pharmacie.ma

Suite aux informations qui circulent depuis quelques jours sur les réseaux sociaux sur une maladie des poulets d'élevage, due à la salmonelle et aux mycoplasmes, la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) a décidé de réagir.

Les professionnels du secteur avicole rejettent catégoriquement «les propos tenus par un soi-disant représentant d'une soi-disant association; association qui n'a pas la représentativité nécessaire pour parler au nom des éleveurs de volailles», peut-on lire. La FISA estime qu'il s'agit de déclaration «irresponsable» et d'une «grande gravité» dans la mesure où elle ne repose sur aucun fondement scientifique prouvé.

Celle-ci rappelle que l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) avait diffusé un communiqué de presse en date du 28 janvier 2016 signalant que les mortalités et chutes de ponte constatées sont dues à l'apparition de l'Influenza aviaire faiblement pathogène de type H9N2 et non pas du virus H5N1. La FISA signale dans son communiqué que le virus H9N2 qui est spécifique aux volailles, n'est aucunement transmissible à l'Homme. Et par conséquent, la consommation des viandes de volailles et des œufs ne représente strictement aucun danger pour le consommateur.

Par ailleurs, la Fédération ne manque pas de relever que le virus H9N2 existe depuis des années dans d'autres pays (Allemagne, Tunisie, Arabie Saoudite, Jordanie, Chine, …) et est géré de manière contrôlée par les autorités sanitaires de ces pays. La Fisa qui travaille en étroite collaboration avec l'ONSSA, assurent suivre de près la situation sanitaire du secteur et a mis en place un plan de contrôle basé sur le renforcement de la biosécurité au niveau des élevages avicoles.

Enfin, la FISA tient à rappeler qu'elle est le seul et unique interlocuteur et représentant légal du secteur avicole marocain reconnu par les autorités de tutelle.